



FICHE DE PROJET

Balkans occidentaux Janvier 2017

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

RÉHABILITATION DE L'ÉCOSYSTÈME DU LAC PRESIPA



Paysage du lac Prespa
© PNUD

Le lac Prespa se trouve à l'intersection de l'Albanie, de la Macédoine et de la Grèce. En raison de sa très grande diversité animale et végétale, son écosystème revêt une importance mondiale. L'élimination inappropriée des déchets est un problème majeur, qui conduit à la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines. La DDC contribue à assainir les eaux et à sensibiliser la population aux questions environnementales.

Le lac Prespa fait partie d'un système hydrologique unique au monde. Il compte parmi les plus anciens lacs, son origine remontant à 5 millions d'années. La région des lacs Ohrid et Prespa a été déclarée réserve de biosphère transfrontalière de l'UNESCO en 2014. Sur la rive macédonienne vivent quelque 17'000 personnes dans la commune de Resen – qui comprend la ville éponyme et 43 villages alentour. L'économie régionale repose sur l'agriculture et, en particulier, sur la pomiculture. L'élimination inadéquate des déchets dans le lac et à sa périphérie a pollué tant le lac que les eaux de surface et les eaux souterraines.

SANTÉ ÉCOLOGIQUE DU LAC PRESIPA: UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Aux côtés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la DDC soutient la commune de Resen dans la mise en œuvre du plan de mesures relatif au bassin hydrologique du lac Prespa. Le déversement de produits agricoles – issus essentiellement de la pomiculture – a fortement augmenté la concentration de nutriments dans les eaux du lac. Le projet consiste donc à définir et à mettre en œuvre des mesures visant à réduire cet enrichissement en substances nutritives. Il vise aussi à restaurer des zones humides, des corridors fluviaux et des zones tampons écologiques, à désigner des zones de protection et à lutter contre l'érosion.

PREMIERS PAS VERS UN SYSTÈME MODERNE DE GESTION DES DÉCHETS

Le projet comporte également d'autres volets, dont l'établissement d'un système durable de gestion des déchets, l'assainissement de décharges illégales dans le bassin du lac Prespa et la promotion du recyclage du papier, du métal et d'autres matériaux. Comme la pomiculture génère beaucoup de déchets organiques, un système de compostage a en outre été mis en place. Au lieu d'être déversés dans le lac, ces déchets sont transformés en engrais organiques. Ainsi, les paysans utilisent désormais du compost à la place des engrais chimiques. La nouvelle gestion de la culture de la pomme instituée par le projet a déjà permis de réduire l'utilisation de pesticides de plus de 30% avec, pour corollaire, une amélioration de la qualité de l'eau et des sols.

Le nouveau système de compostage profite tant aux paysans qu'à l'environnement, la réduction des produits agrochimiques utilisés se traduisant par une baisse des coûts de production. Les cultivateurs ont

en outre la possibilité de recourir au nouveau laboratoire agrochimique pour analyser leurs sols et en optimiser la qualité par l'adoption de mesures ciblées.

VERS UNE IMPLÉMENTATION AUTONOME DU PROJET PAR LA COMMUNE

Appuyée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis le début du projet, la commune de Resen est sur la voie de l'autonomie pour poursuivre la mise en œuvre des différentes mesures initiées en matière de protection de l'environnement. L'organisation partenaire ne procurera désormais plus qu'un soutien minimum. Néanmoins, la commune pourra s'appuyer sur un système durable et des bonnes pratiques auxquelles elle aura jusqu'ici activement contribué à la mise en place. En outre, une équipe de rangers sont continuellement sur le terrain pour prévenir du braconnage et des incendies, des analyses des eaux du lac sont prélevées régulièrement et une école forme les paysans à des techniques de plantation de pommiers agro-écologiques.

Le projet a également permis de sensibiliser davantage les habitants de Resen à l'écologie et de réveiller les consciences citoyennes sur l'importance de la durabilité.

PERSPECTIVES

Afin de faire profiter d'autres régions des expériences réalisées dans le cadre de ce projet, il est prévu d'assister le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre d'autres plans de gestion des eaux. Un projet de restauration du bassin de la rivière Strumica est d'ailleurs désormais en cours.

A l'instar de la Macédoine, l'Albanie et la Grèce ont adopté un certain nombre de mesures pour protéger le lac Prespa. Le renforcement de la coopération transfrontalière et la coordination des mesures environnementales sont un préalable important pour préserver durablement son écosystème.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Action de la DDC en Macédoine (fr): <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/pays/macedoine.html>

Petit film sur la réhabilitation du lac Prespa (en): <https://www.youtube.com/watch?v=9Z40DCzqvHM>

Site Internet du PNUD (en): http://www.mk.undp.org/content/the_former_yugoslav_republic_of_macedonia/en/home/

LE PROJET EN BREF

NOM

Restoration of Lake Prespa Ecosystem (Implementation of the Watershed Management Plan): Réhabilitation de l'écosystème du lac Prespa

DOMAINE

DDC – Coopération avec l'Europe de l'Est

THÈME

Eau, environnement

PAYS/RÉGION

Macédoine / Resen

PARTENAIRES

Programme des Nations Unies pour le développement
Ministère macédonien de l'environnement et de l'aménagement du territoire
Watershed Management Council
Institut de recherche sur la forêt (Resen) et Institut hydrologique (Ohrid)
Municipalité de Resen, Experts locaux

CONTEXTE

La gestion durable de l'eau et d'autres ressources naturelles, l'adoption d'un système de gestion intégrée des ressources hydriques et la protection de la biodiversité sont ancrées dans l'agenda juridique de l'Union européenne. Le programme de gestion des bassins versants vise à améliorer la qualité à la fois de l'eau du lac Prespa et des sols de son bassin hydrologique.

OBJECTIF DU PROJET

Améliorer la qualité de l'eau et des sols du lac Prespa et de son bassin hydrologique.

GROUPE CIBLE

Municipalité de Resen
Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire
ONG locales

PÉRIODE

Phase 1: 01.12.2011 – 30.06.2018

BUDGET

Phase 1: CHF 6'682'000

CONTACT

Direction du Développement et de la Coopération
Coopération avec l'Europe de l'Est, Division Balkans occidentaux
Freiburgstrasse 130, 3003 Berne
Telefon: +41 (0)58 462 22 12
E-Mail: deza-oza@eda.admin.ch
www.ddc.admin.ch